



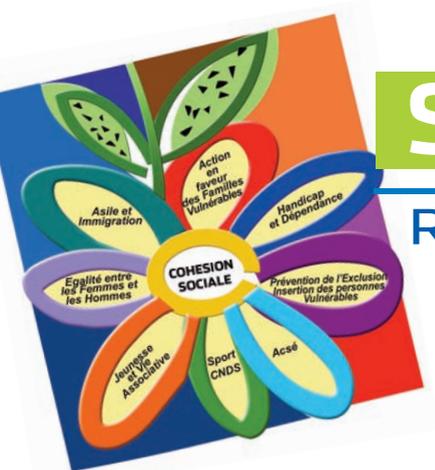
PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE
DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES SPORTS,
DE LA COHÉSION SOCIALE GUYANE

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DJSCS GUYANE

ANNÉE 2012

*« Ensemble...
on peut réussir tous les possibles »*





SOMMAIRE

Rétrospectif année 2012

■ EDITORIAL	4
-------------------	---

■ 2012, UNE ANNÉE DE PLEIN EXERCICE :

L a DJSCS en actes : les mesures financées par thématique au profit des Associations, des opérateurs et de collectivités territoriales de la Guyane.....	5
--	---

■ PRÉSENTATION DES PÔLES EN ACTION

Pôle « Ressources Humaines »	6
Pôle « Jeunesse et Vie Associative	11
Pôle « Sport »	14
Pôle « Formation »	19
Pôle « Equite Territoriale et Egalité des Chances »	23
Pôle « Social »	28
Inspection, Contrôle, Evaluation	31
Service de l'Observation de la Cohésion Sociale et de l'Egalité des Droits	33

■ DES FAITS MARQUANTS EN 2012	37
-------------------------------------	----

Le pilotage, l'animation et la mise en oeuvre des politiques publiques qui visent une meilleure cohésion sociale exigent une connaissance des caractéristiques économiques, sociales, éducatives et culturelles des populations concernées et de leurs milieux de vie, ainsi qu'une évaluation des moyens mobilisés pour satisfaire les besoins exprimés.

La Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de la Guyane, s'est dotée d'un service d'Observation de la Cohésion Sociale et de l'Égalité des Droits (OCSED) qui doit observer, informer, analyser les données et constituer avec l'ensemble des autres services et pôles, une source de données et une force de proposition pour la direction.

En 2011, année de création de la REATE pour les DROM, la DJSCS a satisfait les demandes de financements et d'accompagnement des partenaires du tissu associatif et de certaines collectivités communales en faveur des secteurs relevant de la jeunesse, des sports, de la formation, de la certification, de la politique de la ville, et du social.

En 2012, riche d'une année d'expérience, la DJSCS a été en mesure d'anticiper, d'impulser et de mieux mobiliser les acteurs sur l'ensemble du territoire afin de mieux accomplir le devoir d'équité et de solidarité.

Cependant, en matière de résultats des politiques publiques, demeurent encore des

réajustements nécessaires notamment dans les domaines transversaux tels que celui de l'information, de la formation, de l'égalité des chances et des droits.



La Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale est en partenariat avec l'ensemble des associations, toutes missions confondues (jeunesse, politique de la ville, sports, femmes, l'accès au logement social et actions en faveur des personnes les plus vulnérables).

Près de 90% de ces associations agissent pour les mêmes publics, situés majoritairement dans les 5

communes porteuses de CUCS : Cayenne, Kourou, Matoury, Rémire-Montjoly, Saint-Laurent du Maroni, dès lors, une attention particulière est portée sur les communes rurales et fluviales qui souffrent encore d'un certain enclavement.

Le présent bilan d'activités 2012 de la DJSCS a vocation à informer les partenaires et usagers des activités soutenues pour la construction collective de la cohésion sociale indispensable dans la société guyanaise dont la population est régulièrement en recomposition et à rendre compte de l'utilisation des deniers publics à un euro près.

*Directrice de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale.*
Sonia Francius



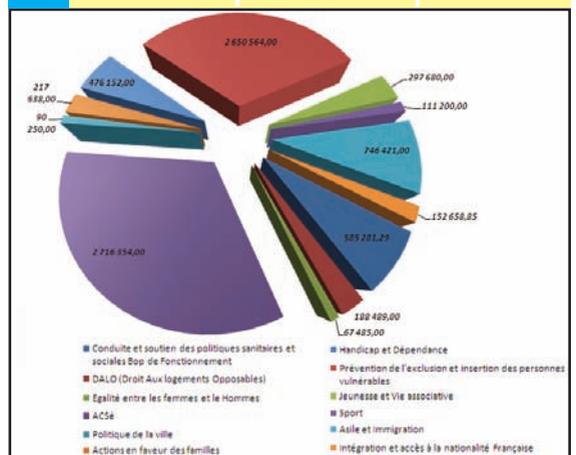
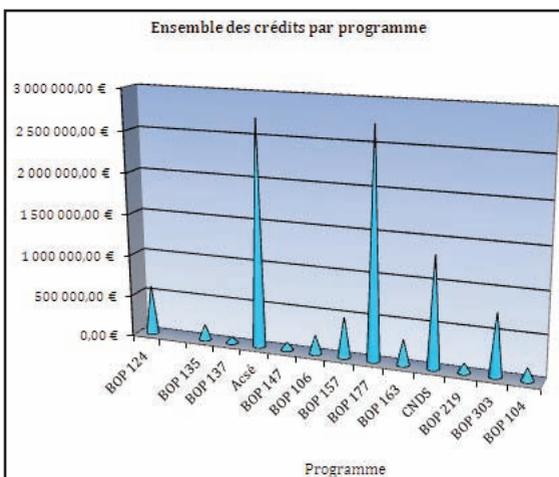
PROGRAMME	ACTIONS	DELEGATION
124	Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales Bop de Fonctionnement	585 281,29
135	DALO (Droit Aux logements Opposables)	179 989,00
137	Egalité entre les Femmes et le Hommes	67 485,00
	ACSé	2 343 470,45
147	Politique de la ville	90 250,00
106	Actions en faveur des familles	217 638,00
157	Handicap et Dépendance	476 152,00
177	Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables	2 732 190,00
163	Jeunesse et Vie associative	297 680,00
219	Sport	111 200,00
	Centre National pour le Développement du Sport	1 322 700
303	Asile et Immigration	746 421,00
104	Intégration et accès à la nationalité Française	152 658,85

Récapitulatif par Programme

LA DJSCS EN ACTES

Les mesures financées par la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS) au profit des associations, des opérateurs et de collectivités territoriales de la Guyane

- Ensemble des crédits gérés par le Budget Opérationel de Programme (BOP)



LES POLES EN ACTION :

« LES RESSOURCES HUMAINES »

MISE EN OEUVRE
DE CHORUS



MISE EN OEUVRE
DES
TROIS SERVEURS



RESSOURCES
INTERNES



INFORMATIQUE



RH

Le « mot » de Madame Dany BAUDRIT,
Cheffe du Pôle
des Ressources Humaines



Durant cette année 2012, quelques changements sont intervenus au sein des personnels de la DJSCS, départs, arrivées, intégrations et promotions internes qui ont permis à chacun d'évoluer dans son parcours professionnel. Après deux ans d'existence de REATE, nous nous acheminons progressivement vers une cohésion professionnelle qui ne sera bien installée que lorsque l'ensemble des personnels de la DJSCS sera réuni dans un même lieu, ce qui ne saurait tarder.

LE PÔLE RESSOURCES HUMAINES A LA DJSCS

■ Caractéristiques générales de la DJSCS



Effectifs par catégorie, par corps et lieu d'affectation

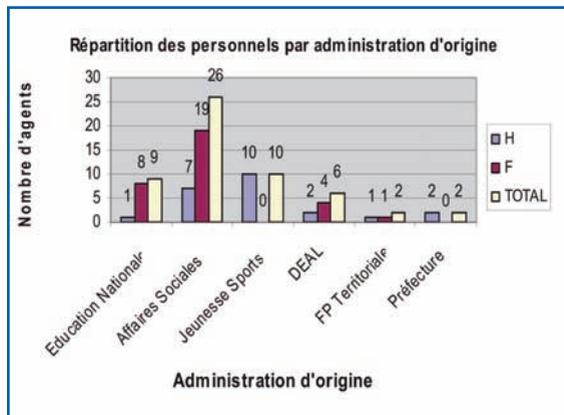
La DJSCS de Guyane, outre la Direction et le Secrétariat Général est composée de six services et de six pôles. La parité hommes - femmes s'exerce plus particulièrement sur les pôles, en revanche les Pôles Sport et Jeunesse sont à majorité masculine et de catégorie A.

Les catégories B sont uniquement des Secrétaires Administratifs (28 % de femmes pour 26 % d'hommes)

Les catégories C sont des Adjoints Administratifs (41 % de femmes pour 9 % d'hommes).

Analyse par les administrations d'origine des personnels de la DJSCS de GUYANE

Administrations d'origine	H	F	TOTAL
Education Nationale	1	8	9
Affaires Sociales	7	19	26
Jeunesse Sports	10	0	10
DEAL	2	4	6
FP Territoriale	1	1	2
Préfecture	2	0	2
TOTAL	23	32	55

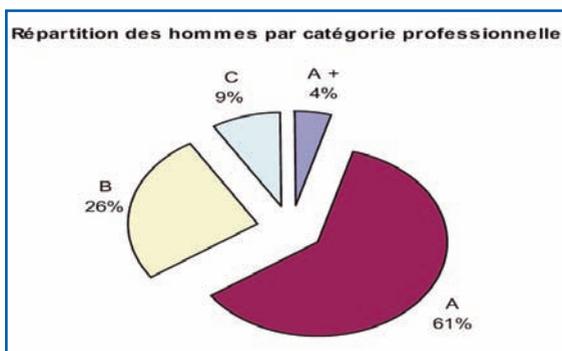
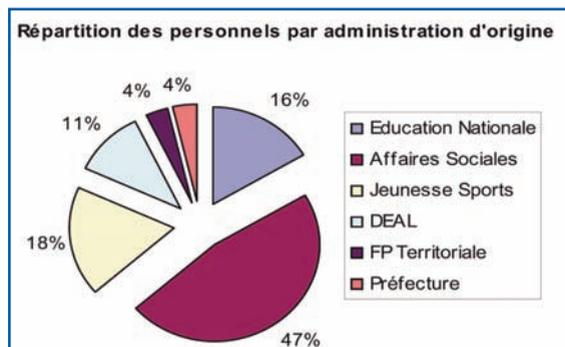


On constate que 47 % des personnels sont issus du ministère des affaires sociales, 18 % de la jeunesse et des sports, 16 % de l'Education Nationale, 11 % de la DEAL.

La Préfecture et la Fonction Publique Territoriale émergent à 4% chacune

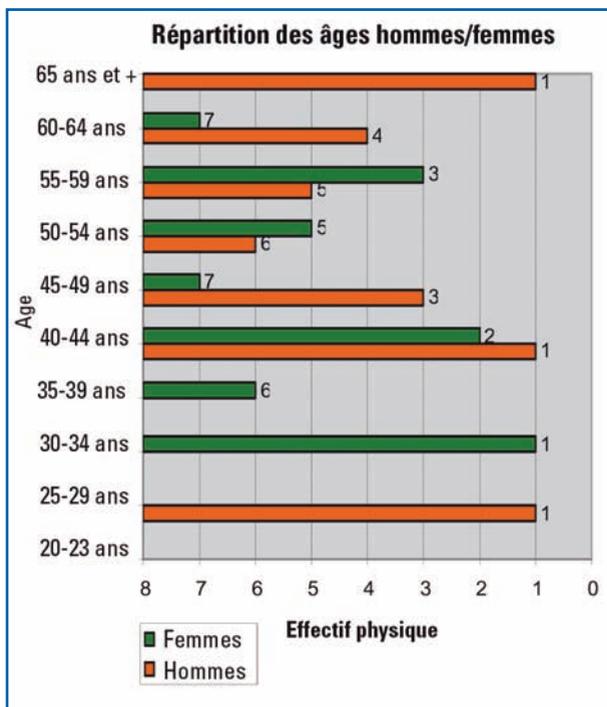
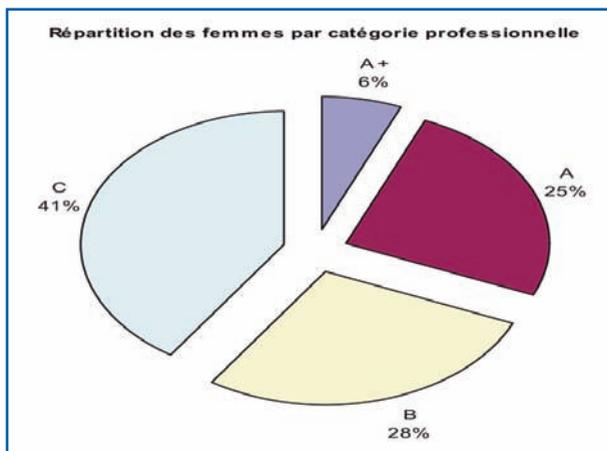
Pourcentage de la répartition des personnels par catégories professionnelles :

Analyse des personnels masculins :



Les cadres sont représentés majoritairement par des hommes à hauteur de 61 % sur les postes de catégorie A.

Si les femmes ne représentent que 25 % en catégorie A, en revanche elles émergent à hauteur de 6 % en catégorie A+.



La formation

Le taux moyen d'agents formés est de 79,5 % (taux fourni par la synthèse régionale 2012 de l'enquête GPEC) avec un nombre moyen de 5 jours de formation par agent en 2011.

Le taux moyen d'agents formés est de 56,60 % avec un taux moyen de 5 jours de formation par agent en 2012.

La communication

Placée sous la responsabilité de la Cheffe de cabinet, la communication,



En communication interne

Une remise à plat et à niveau de l'ensemble des outils de communication interne a permis de gagner en visibilité notamment sur l'ensemble des procédures et des circuits administratifs à respecter.

- ❖ Définition de la ligne de communication de la DJSCS via la charte Marianne ;
- ❖ Réalisation de l'organigramme ;
- ❖ Réalisation de l'annuaire ;
- ❖ Animation et mise à jour du site internet ;
- ❖ Réalisation d'un dépliant sur les missions de la DJSCS ;
- ❖ Réalisation des cartes de visite des responsables de pôle et de service ;
- ❖ Signalétique intérieure du bâtiment Schoelcher Identification des véhicules ;
- ❖ Réalisation de panneaux pour le siège et du site de République ;
- ❖ Réalisation de la charte graphique ;
- ❖ Réalisation de deux panneaux pour le site de St Laurent ;
- ❖ Réalisation de trois banderoles DJSCS + base avancée ;
- ❖ Réalisation d'un livret d'accueil ;
- ❖ Réalisation d'un livret de procédure pour la communication ;
- ❖ Conception de cartes d'invitation ;

- ❖ Transmission d'articles sur Eole, Connexion, communication interne du ministère ;
- ❖ Création du livre d'or des médaillés Jeunesse et sports de 1970 à 2011.

En communication externe

Les actions de communication externe se sont inscrites dans le cadre de manifestations et d'émissions télévisées et radiodiffusées.

Concernant les manifestations, d'ordre diverses, elles illustrent la dynamique enclenchée sur le terrain par les responsables de pôle, notamment la valorisation des services, des jeunes, des diplômés.

- ❖ Matinée départementale des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) à l'auditorium de Rémire-Montjoly ;
- ❖ Hommage à Lucie Decosse dans les locaux du siège de la DJSCS ;
- ❖ Hommage des bénévoles - remise de médailles DJSCS en bois de Guyane ;
- ❖ Projet « Prix d'Excellence Carnaval – 2012 » six groupes récompensés ;
- ❖ Réception du ministre des Sports - David DOUILLET au siège de la DJSCS ;
- ❖ Organisation remise des prix aux groupes carnavalesques au siège de la DJSCS - « Prix d'Excellence Carnaval – 2012 » ;
- ❖ Organisation de la réunion du Conseil départemental de la Jeunesse et de la Vie associative (CDJVA) + article sur le site ;
- ❖ Mise en place du Conseil des Droits des Femmes et à l'Egalité ;
- ❖ Organisation de la remise des diplômes BAFA et BPJEPS au carbet de l'armée (100 lauréats) à Cayenne et sur St Laurent ;
- ❖ Organisation de la remise du Prix de la vocation scientifique et technique des FILLES.

Le bureau de la communication étant chargé de l'organisation événementielle de la DJSCS, de nombreux reportages en radio ou télévision ont accompagné ces manifestations et événements, avec des présentations par les chefs de pôle et la chargée de communication.

Emissions télévisées

- ❖ Visite de la ministre de l'outre mer « Guyane base avancée » : reportage dans le journal du soir + émission 973 Chrono ;
- ❖ Interview du chef du pôle social de la DJSCS concernant le logement social dans le journal du soir de Guyane 1^{ère} ;
- ❖ Interview de Mme la directrice pour : l'émission 973chronos dans le cadre : l'inauguration de la piscine départementale Malia METELLA ;
- ❖ Reportage + interview de Mme la Directrice pour émission 973 Chrono et encart dans France Guyane : hommage à Lucie Decosse dans les locaux du siège de la DJSCS ;
- ❖ Emission Kosé hebdo –Interview de Mme la directrice sur l'actualité en Guyane – (le 05 retransmission) ;
- ❖ Questions –Réponses de la directrice de la DJSCS pour le **bulletin d'information trimestriel « la gazette du saïmiri »** du PREFOB Guyane – remis à Mme DARCISSAC ;
- ❖ Interview télé de Mme Arielle Bertrand à la demande de la DJSCS pour le thème de la Femme et de l'Education Populaire : passage aux journaux d'informations ;
- ❖ Interview de la chargée de communication dans le cadre du projet carnaval : Emission « Vaval 1ere »
- ❖ Participation de la Chargée de communication à l'émission TNT pour présentation du projet « Prix d'Excellence Carnaval – 2012 ».

Emissions Radiophoniques

- ❖ Présentation du « concours Femmes et Sport » ;
- ❖ Interview de la responsable de l'antenne de St Laurent sur la radio RLM 10001 de St Laurent ;
- ❖ Émissions « **Point d'interrogation** » Hommage aux bénévoles - Participation des Chefs de pôle Jeunesse et social de la DJSCS ainsi que de deux bénévoles ;
- ❖ Emission de **Marielle Salmier** sur la Femme et l'éducation populaire. Mesdames Rosemonde

DENEFF, présidente des Céméa, Andrée Aiman, présidente de l'UFCV, M-Ch. LEMY, chargée de communication DJSCS, Brice Chantrelle, chef du pôle Jeunesse, Vie Associative de la DJSCS étaient interrogés ;

- ❖ Interview de la responsable de l'antenne de la DJSCS à St Laurent et de la responsable du centre culturel de St Laurent : Thème du 8 mars 2012 « journée internationale des droits des femmes », passage aux journaux d'informations radio ;
- ❖ Emission « **Invitée café** » de la chargée de communication, sur les résultats du Prix de l'excellence – Carnaval 2012.

Presse écrite

- ❖ **Interviews de la Directrice :**
 - Création du conseil des Droits des Femmes (France Guyane) ;
 - Remise des diplômes du BAFA et du BP JPS.

L'année 2012 a été très intense en terme de communication en direction de nos partenaires mais également du Grand public afin de permettre une plus grande lisibilité quant au nouveau positionnement de la DJSCS de Guyane sur le champ de la cohésion sociale.



LES POLES EN ACTION :

« LA JEUNESSE »



31/08/2012
PROMOTION DU CD
« TI MOUN LAGWIYAN »,
POUR SES VALEURS
DE COHÉSION SOCIALE.



03/02/2012
JOURNÉES DE RENCONTRES
SUR LES ACCUEILS
COLLECTIFS DE MINEURS.



9/02/2012
RÉUNION DU RÉSEAU
RÉGIONAL D'INFORMATION
JEUNESSE DE GUYANE.

JEUNESSE



26/04/2012
INSTALLATION DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA
JEUNESSE, DES SPORTS ET
DE LA VIE ASSOCIATIVE.



07/03/2012
UN JEUNE GUYANAIS
EN CHINE GRÂCE
AU SERVICE CIVIQUE

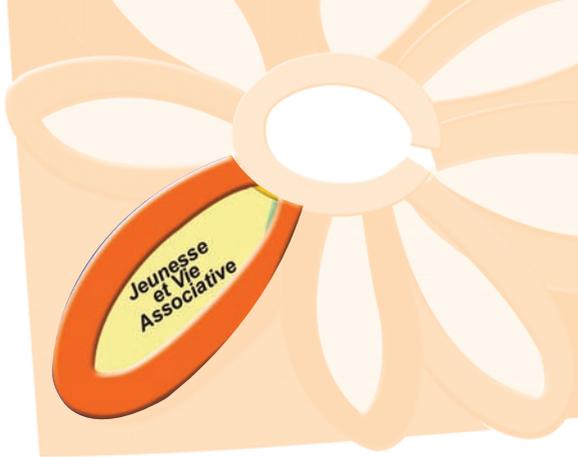


15/03/2012
1ER PRIX
JEUNESSE-CARNAVAL 2012
DÉCERNÉ À
« MAYOURI TCHÔ NÈG ».

Le « mot » de Monsieur Brice CHANTRELLE,
Chef du Pôle Jeunesse



*Par ses actions en 2012,
le Pôle Jeunesse Education Populaire
et Vie Associative aura conforté le positionnement
de la DJSCS comme le partenaire incontournable
de toutes les associations de jeunesse
et d'éducation populaire de Guyane.*



aide au montage de projets et techniques d'animation, réglementation vie associative.

Concernant les actions de valorisation du bénévolat, 10 projets de formation ont été financés pour un montant de 40 000 €.

Le nombre prévisionnel de bénévoles formés est de 500 personnes soit une augmentation par rapport à l'année 2011 de (+5%).

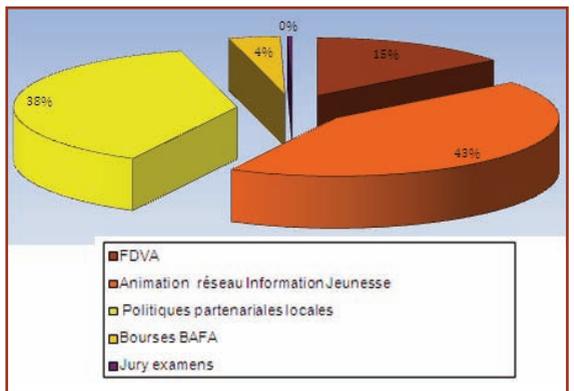
POLITIQUES DE JEUNESSE Animation du réseau Information Jeunesse (CRIJ)

Concernant l'Animation du réseau Information Jeunesse le budget de 130 000 € alloué, a permis en outre la création de trois Points d'Information Jeunesse supplémentaires dont un dans la commune de Camopi, haut Oyapock, commune isolée qui nécessite 3 jours de déplacements en voiture et pirogue.

Les Politiques partenariales locales

Un budget de 115 000 €, a été attribué en 2012 au financement des politiques partenariales locales qui concerne principalement les :

- Financements politiques éducatives territoriales à hauteur de 20 000 €
- Financement de projets associatifs JEP 95 000 €
- Bourses BAFA 11 180 €
- Jury examens 1 000 €

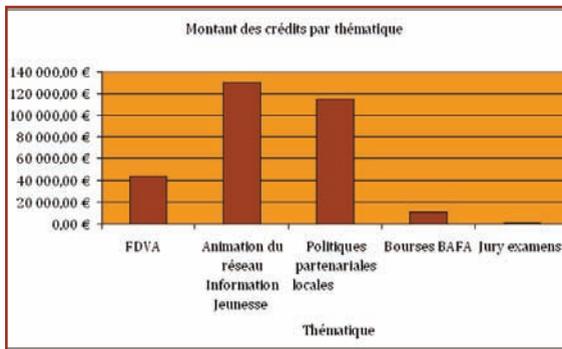


Chantier de jeunes

Un chantier de valorisation du patrimoine bâti aux îles du Salut a accueilli une quinzaine de jeunes au cours de l'année 2012

Présentation du programme du Pôle Jeunesse et Vie Associative

Programme 163	Jeunesse et vie associative	300 680 €
	Politiques Educatives Territoriales (PET)	115 000 €
	Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA)	43 500 €
	Animation du réseau Régional Information Jeunesse (CRIJ)	130 000 €
	Jury Examens	1 000 €
	Bourses BAFA	11 180 €



SOUTIEN À LA VIE SCOLAIRE Les Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)



En 2012, l'action du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) a bénéficié d'une dotation de 43 500€. Cette dotation a permis le financement de projets de formation de bénévoles associatifs et la mise en oeuvre de

nombreux outils d'aide tels que : internet, communication,

LE SERVICE CIVIQUE GUYANE EN CHIFFRES



Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation :

- ❖ solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté ;
- ❖ développement international et action humanitaire, intervention d'urgence ;
- ❖ donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'Etat, et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par l'organisme d'accueil ;
- ❖ ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat ;
- ❖ pouvant être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

En 2012, 178 jeunes ont intégré le dispositif du service civique. La moyenne d'âge des volontaires est de 21 ans.

48 % de filles inscrites dans le dispositif

10 % bénéficient de la bourse complémentaire au regard de la situation sociale

Le niveau scolaire des volontaires :

Niveau II,I	4,6%
Niveau III	19,1%
Niveau IV	29,8%
Niveau V	15,3%
Niveau V bis	30,5%
Niveau VI	0,8%

Situation des volontaires à l'entrée :

Demandeur d'emploi	72,5%
Etudiant	20,6%
Inactif (hors étudiant)	5,3%
Salarié	1,5%

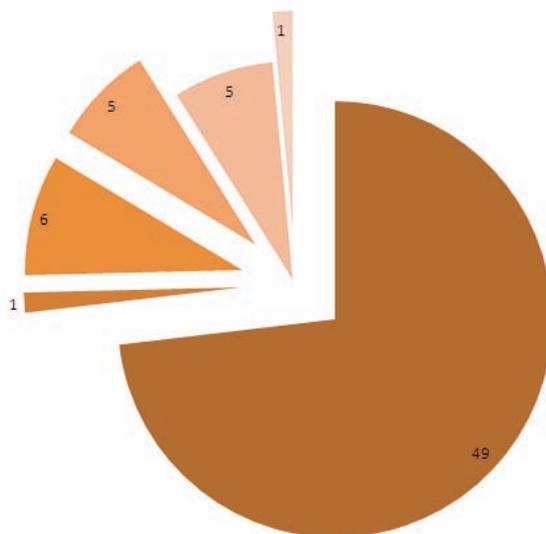
Accueils Collectifs de Mineurs ACM :

Organisateur	Nombre	-6*	6/11*	12/17*	Total*
Total	104	2601	3612	727	6940

* Nombre d'enfants sur la base des effectifs maximum par déclaration

104 centres sont organisés par 67 structures

Nombre d'organismes



Nature des organismes :

Associations	: 75%
Collectivités	: 10%
CE	: 3%
Scouts	: 10%
Autres	: 2%

LES POLES EN ACTION :

« LE SPORT »



10/12/2012
OPÉRATION « 1000 JEUNES BÉNÉVOLES
FUTURS DIRIGEANTS
D'ASSOCIATIONS SPORTIVES »



01/11/2012
JUDO ET HANDICAP,
FORMATION AU CQP
HANDICAP OPTION JUDO.



27/01/2012
RENCONTRES AVEC
LES ASSOCIATIONS SPORTIVES
DE L'EST GUYANAIS.

SPORT



09/05/2012
SÉMINAIRE TERRITORIAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE LA PRATIQUE DU SPORT
EN GUYANE

Le « mot » de Monsieur Louis LAFONTAINE,
chef du Pôle Sport



Le pôle sport joue un rôle majeur dans le développement du sport en Guyane en soutenant les associations sportives. En témoigne la mise en oeuvre de moyens humains et financiers, d'actions concertées qui accompagnent et optimisent l'accessibilité à une pratique physique et/ou sportive régulière et sécurisante pour tous.

Présentation des programmes du Pôle Sport

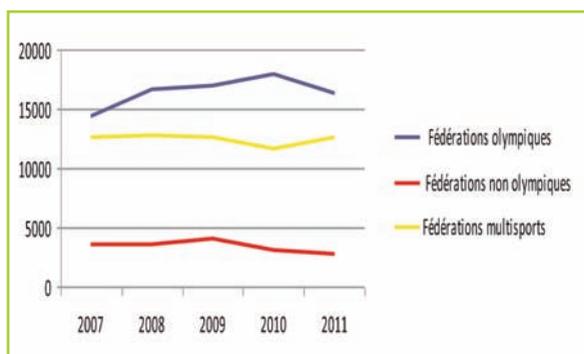
CNDS	1 322 700 €
Emplois (ligues+clubs)	203 000,00 €
Bonus licenciés (clubs)	54 300 €
SUBVENTIONS PAR COMMUNES ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES (CLUBS) DJSCS GUYANE	
ETR (ligues)	39 700 €
Aide à la prise de licences (coupons sport)	15 500 €
Acquisition de minibus	--
Déplacements intérieurs (clubs)	121 750 €
Déplacements des sélections (ligues)	169 000 €
Accessibilité Haut niveau (ligues)	88 600 €
Santé et prévention (ligues + clubs)	40 200 €
Sport et handicap (ligues + club)	11 780 €
Défibrillateurs (ligues + clubs)	10 500 €
Formation (ligues)	84 800 €
Pratique sportive (clubs)	311 020 €
Pratique sportive (ligues)	168 550 €
Actions « Base avancée »	
CROSGUY (restructuration)	--
« Sentez-vous sport » 2 projets labellisés	4 000 €

SPORT	111 200€
Développement des pratiques (réserve parlementaire)	30 000 €
Participation de l'Etat au recensement des équipements sportifs	2 500 €
Sport de nature	7 000 €
Formation, insertion sociale des sportifs de haut niveau	1 000 €
Parcours de l'excellence sportive	18 000 €
Actions de protection et de préservation de la santé par le sport	5 200 €
Prévention dopage	3 000 €
Prévention et lutte contre les incivilités et la violence dans le sport hors CREPS	3 000 €
Observation du sport	4 500 €
Accompagnement de l'emploi dans le cadre de la promotion des métiers du sport	27 000 €
« Guyane Base Avancée »	10 000 €

Programme 219

■ Evolution des licenciés par fédération

	2007	2008	2009	2010	2011
Fédérations olympiques	14374	16623	16856	17875	16297
Fédérations non olympiques	3498	3608	3969	3048	2807
Fédérations multisports	12564	12743	12598	11553	12586



■ Nombres de licences sportives délivrées

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de licenciés	30436	32974	33423	32476	31690

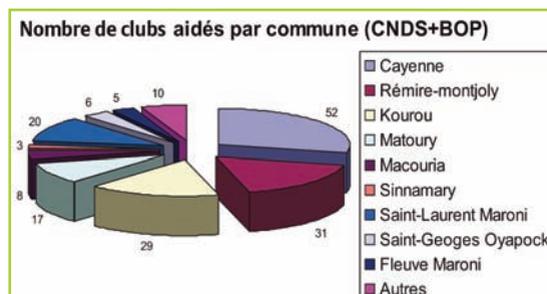


■ Aide à la pratique sportive

Nombre de Ligues Guyane :	39	
Nombre de Ligues aidées	36	
Groupements divers	3	
Nombre d'actions ligues subventionnées	237	254
Groupements divers	17	

■ Evolution du nombre de clubs

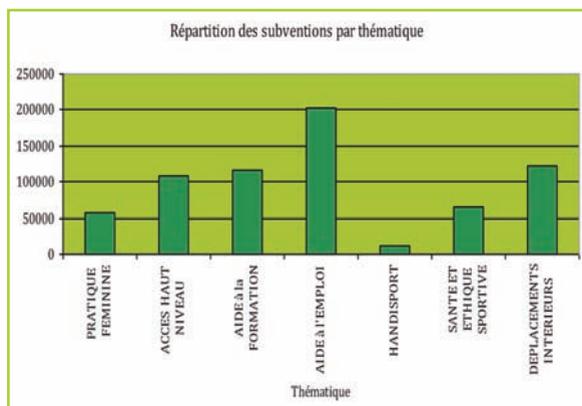
	2007	2008	2009	2010	2011
CLUBS	383	377	403	447	436



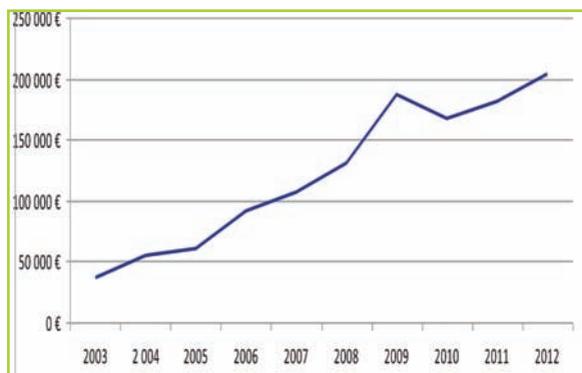
Remarque:

le nombre de clubs diminue (-11 clubs) mais le nombre de clubs aidés augmente.

■ Répartition des subventions par domaine d'intervention



DOTATION	ANNEE
36 000 €	2003
54 700 €	2004
60 000 €	2005
91 500 €	2006
107 000 €	2007
130 000 €	2008
186 500 €	2009
167 000 €	2010
180 500 €	2011
203 000 €	2012



■ Les éducateurs sportifs

Le code du sport (art. L 212 - 11) prévoit l'obligation de déclaration des personnes qui enseignent, animent, entraînent ou encadrent contre rémunération une Activité Physique et Sportive. Cette déclaration donne lieu à la délivrance d'une carte professionnelle valable 5 ans et renouvelable.

Liste au 06/08/2012

Nombre d'éducateurs avec cartes pro en cours de validité	Nombre d'éducateurs avec cartes pro expirée	Total
161	57	218

N.B. : Un grand nombre d'établissements ou d'éducateurs n'ont pas effectué cette démarche. Ils sont invités à régulariser leur situation auprès de la DJSCS.

Le défaut de déclaration est passible de sanctions.

■ Emplois Sports (PSE)

Création 2012 : 8 emplois	78 000 €
Maintien(21) des emplois en 2012	125 000 €
Total	203 000 €

■ Quelques chiffres 2012

	Subventions accordées
PRATIQUE FEMININE	57 800 € (4,02%)
ACCES HAUT NIVEAU	CNDS : 88 600 € BOP : 19 000 € 107 600 €
AIDE à la FORMATION	CNDS : 84 800 € BOP : 31 500 € 116 300 €
AIDE à l'EMPLOI	203 000 € (14,08 %)
HANDISPORT	2080 € (clubs) 9 700 € (ligues) 11 780 €
SANTE ET ETHIQUE SPORTIVE	CNDS : 54 700 € BOP : 10 000 € 64 700 €
DEPLACEMENTS INTERIEURS	121 750 €

■ **Subventions par communes accordées aux associations Sportives (CLUBS) DJSCS Guyane**

COMMUNES	TOTAL
AWALA YALIMAPO	1 500 €
APATOU	13 440 €
CAMOPI / TROIS-SAUTS	20 000 €
CAYENNE	192 340 €
GRAND SANTI	8 700 €
IRACOUBO	5 500 €
KOUROU	133 370 €
MACOURIA	39 550 €
MANA	18 420 €
MARIPASOULA	5 500 €
MATOURY	94 046 €
MONTSINNERY	17 820 €
PAPAICHTON	2 200 €
REMIRE-MONTJOLY	129 310 €
ROURA	6 850 €
SAÛL	00 €
ST-GEORGES OYAPOCK	44 160 €
ST-LAURENT	98 780 €
SINNAMARY	13 330 €
TOTAL	845 316 €

Les communes de Ouanary Regina et Saul n'ont pas d'associations affiliées.

Remarque:
Les actions Ligues/Comités ne sont pas comptabilisées (738 796 €)
22 200 € BOP 219 + 695 684 €
CNDS + 20 912 € FEBECS

■ **Nombre d'équipements recensés par commune**

Apatou	5	0,69%	6 581
Awala-Yalimapo	7	0,97%	1 306
Camopi	7	0,97%	1 605
Cayenne	143	19,86%	57 047
Grand-Santi	5	0,69%	4 519
Iracoubo	10	1,39%	2 008
Kourou	116	15,83%	25 514
Macouria	44	6,11%	9 096
Mana	27	3,75%	8 823
Maripasoula	8	1,11%	7 568
Matoury	60	8,33%	26 383
Montsinéry-Tonnegrande	6	0,83%	2 131
Ouanary	3	0,42%	82
Papaïchton	2	0,28%	3 976
Régina	5	0,69%	842
Remire-Montjoly	132	18,33%	18 873
Roura	26	3,61%	2 594
Saint-Georges	14	1,94%	4 129
Saint-Laurent-du-Maroni	75	10,42%	37 524
Saül	7	0,97%	158
Sinnamary	20	2,78%	3 196
TOTAL	722	100,00%	223 955

Source : ministère en charge des sports
 RES (03/08/2012)

Le recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES) concerne, avec l'objectif affiché d'exhaustivité, tous les équipements, en service, publics ou privés, ouverts au public à titre gratuit ou payant.

Le RES (Recensement des Équipements Sportifs) ne fait pas état de l'aspect qualitatif des équipements.

La présence d'un équipement ne signifie pas qu'il soit totalement opérationnel. Beaucoup d'équipements sont dégradés, voire inutilisables, ce qui augmente d'autant le déficit constaté sur le plan quantitatif.

Seule la commune de Saint Elie ne dispose d'aucun équipement sportif.

LES POLES EN ACTION :

« LA FORMATION »

CERTIFICATION
DELIVRANCE
DE DIPLOMES



Remise BPJEPS.

FORMATION



Remise BAFA

Mise
en place
du DAFIC



Diplômes du social

Formation des jeunes
dirigeants bénévoles



Signature Accord
Pôle - Emploi



Mise en place
d'une cellule VAE

Le pôle formation a pour ambition de valoriser l'ensemble des formations diplômantes de son champ de compétences sur l'ensemble du territoire. Il se veut force de proposition pour donner une seconde chance aux jeunes sortant du dispositif scolaire sans qualification. Le DAFIC et la SAF sont les 2 outils qui nous permettront d'aller de l'avant.

LE DAFIC

DISPOSITIF D'ANIMATION ET DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Un enjeu primordial pour la formation.

SES MISSIONS

Placer l'accompagnement et la formation continue interne des agents au centre du projet de service avec l'ambition d'améliorer la performance collective.

Améliorer le taux de réussite aux examens et concours (métiers de l'animation et du sport) en accompagnant les jeunes en décrochage scolaire ou en insertion.

Garantir une meilleure visibilité et reconnaissance de l'investissement professionnel dans le domaine de la formation des EPTP de la DJSCS.

PUBLICS VISES

- Les personnels DJSCS
- Les jeunes intégrés dans les dispositifs DJSCS
- Les adultes-relais
- Les jeunes du service civique
- Les emplois d'avenir
- Les tuteurs des EA

SES FORMATEURS

Le DAFIC sollicite toutes les expertises et compétences professionnelles existantes à l'interne (Adjoints-Direction, Inspecteurs, Chefs de pôle, CEPJ et Professeurs de sport)

*Le « mot » de Madame Raymonde BENOIT,
responsable du DAFIC*



Se former tout au long de la vie est une nécessité dans un parcours professionnel. C'est pourquoi la DJSCS a placé la formation au coeur de son action. Il s'agit pour nous de renforcer l'égalité des chances, d'accompagner les évolutions du travail et de favoriser la promotion des individus par le développement de l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes et adultes. Nous espérons que le programme régional de formation 2013 répondra pleinement à ces attentes.

Présentation du programme du Pôle Formation



SANITAIRE ET SOCIAL

EXAMEN DE NIVEAU :

- ❖ 2 sessions (janvier et décembre 2012) - 22 admis

Certifications sociales :

- ❖ CAFERUIS : 4 admis
- ❖ DE Assistante de service social : 17 admis
- ❖ DE TISF : 8 admis
- ❖ VAE médiateur familial – 2 candidats – 1 admis

Certifications sanitaires :

- Infirmiers : 61
- Auxiliaires de puériculture : 62
- VAE aide soignant : 2

Autres

- ❖ Commission d'équivalence de diplômes d'infirmiers psychiatriques en diplômes d'état d'infirmier : 1 commission
- ❖ Equivalence de diplômes sanitaires
- ❖ Aides soignants : 13

EXAMENS ET CONCOURS

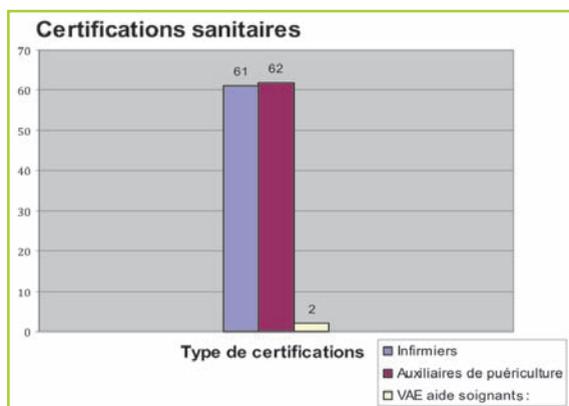
5 concours administratifs ont été organisés (IASS, Ingénieurs d'études sanitaires, Professeurs de sport, techniciens sanitaires en chef, SACE, SACS) 3 examens d'entrée dans des écoles sociales métropolitaines et du CREPS Toulouse ont eu lieu dans nos locaux.

CERTIFICATIONS

- ❖ BAFA/BAFD : 213
- ❖ BPJEPS équitation : 4 candidats – 4 admis
- ❖ CAEP Maitre nageur sauveteur 8 inscrits – 8 admis
- ❖ Attestation équivalence de diplômes : 7 dossiers – 7 avis favorables
- ❖ Attestation de diplômes étrangers : 1 dossier – non recevable

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

- ❖ 22 conseils – 4 dossiers recevables (livret 1)



4) FORMATION DU PERSONNEL

Mise en place du conseil de formation en juin 2012

37 agents ont bénéficié d'une formation en 2012 –

8 agents ont bénéficié de 2 formations dans l'année

17 agents de catégorie A

9 agents de catégorie B

11 agents de catégorie C

5 agents de catégorie C ont bénéficié d'une préparation aux concours de secrétaire administratif de classe normale des ministères sociaux (par correspondance)

3 agents de catégorie C ont bénéficié d'une préparation au concours de secrétaire administratif (en présentiel)

Pour les VAE, que ce soit dans les domaines du sanitaire, du social, de la jeunesse et des sports, les résultats ne s'améliorent pas.

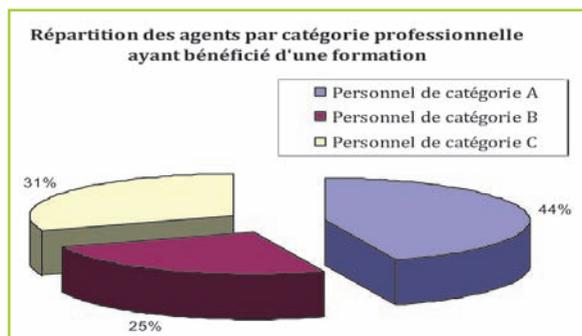
On note comme les années précédentes des difficultés liées à l'absence d'accompagnement des candidats.

5) MISE EN PLACE DU DISPOSITIF D'ANIMATION ET DE FORMATION ADAPTÉE ET DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Pour les certifications dans le domaine du sanitaire et du social, pas de remarques particulières ; les sessions se sont passées normalement ; néanmoins, comme les années précédentes il est à noter les difficultés de constitution de jurys (sociaux, et depuis cette année le jury du DE d'infirmier). Il conviendra en 2013, comme les années précédentes de faire appel à certains membres de jurys de l'extérieur pour l'organisation de sessions.

Dans le domaine des certifications Jeunesse et sport le retard des dossiers BAFA/BAFD a été résorbé : plus de 200 diplômes ont été délivrés cette année.

Pour le BP JEPS, 3 sessions ont commencé en 2012. Le BP JEPS équitation s'est terminé en fin d'année, tous les candidats ont été admis à l'examen final.



LES POLES EN ACTION :

« EQUITE TERRITORIALE ET EGALITE DES CHANCES »



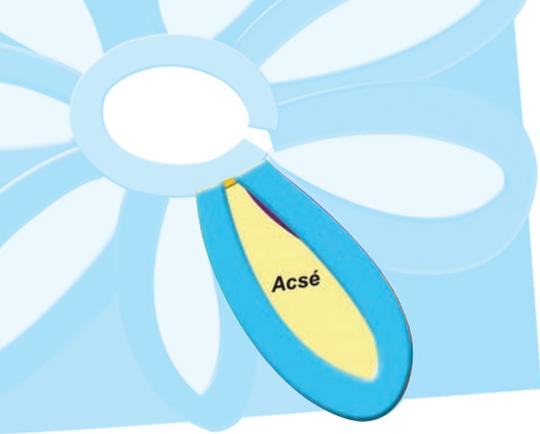
EQUITE



Le « mot » de Madame Jacqueline LOUIS-JOSEPH,
Cheffe du Pôle Equité territoriale
et Egalité des chances



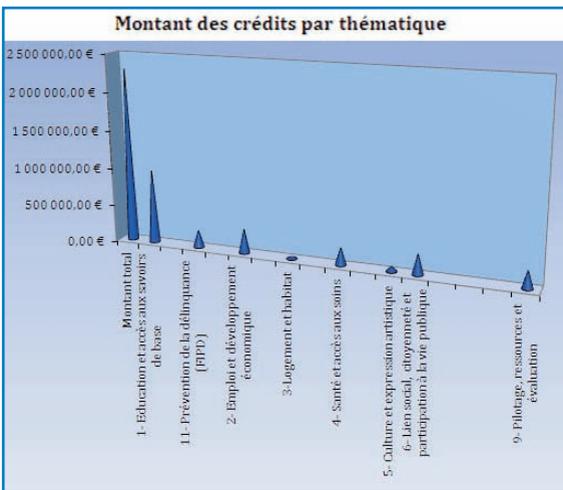
*La politique de la ville désigne l'égalité
des chances qui doit être comprise comme
les moyens donnés à chaque citoyen de faire
valoir ce qu'il est, ce qu'il sait faire,
afin d'avoir les mêmes chances
de progresser dans l'échelle sociale.*



Présentation du programme du pôle Equité Territoriale et Egalité des Chances

En 2012, les thématiques s'inscrivent bien dans les priorités régionales à l'exception d'une diminution du volume de la thématique éducation (54,38 % en programmation initiale et 50% en programmation finale).

Cette diminution du volume de crédits s'explique par l'absence d'activités de 2 PRE (Projet de réussite éducative) sur le département. En conséquence, Rémire et Matoury n'ont pas sollicité leurs dotations pour un montant de 259 600€.



Education : 1014658.45€ soit 50% des crédits



En Guyane, 52% des jeunes ont moins de 25 ans (janvier 2009) et la jeunesse est une priorité pour le gouvernement. 61% des élèves sont scolarisés en éducation prioritaire contre 4% au national. 47 % de la population scolarisée

en collèges et lycées remplit les conditions d'accès aux bourses avec une progression de 48% des familles bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire sur les 10 dernières années.

25 % de sortants sans diplôme en 2007, au cours de la scolarisation en collège ou en première année de CAP. **44% de la population adulte** de plus de 25 ans est diplômée de l'enseignement secondaire **contre 71% au niveau national.**

L'accompagnement des familles et le soutien à la parentalité bénéficient d'une attention soutenue en lien avec l'institution scolaire.

La diversité culturelle et linguistique en Guyane est à l'origine de l'échec et du décrochage scolaire qui restent une problématique majeure. L'absence des parents dans l'accompagnement scolaire des enfants et la prise en charge des primo-arrivants nécessitent la mise en place d'actions par les CUCS visant à :

- ❖ l'information du public concerné, y compris les parents, sur l'obligation scolaire.
- ❖ la mise en place d'ateliers spécifiques autour de l'estime de soi et de la motivation scolaire.
- ❖ le soutien des actions de prévention, de remobilisation ou d'accueil pour des jeunes décrocheurs, soit les jeunes de plus de 16 ans ayant décroché du système de formation initiale, en cours ou en fin d'année scolaire.

Ce sont les CUCS de Cayenne et Saint-laurent qui démontrent l'axe fort de leur politique en matière d'éducation.

Prévention de la délinquance et lien social et citoyenneté 548 510 € soit 20 %

L'accès aux pratiques artistiques et à la culture (61953 €) représente un levier au service de la cohésion sociale. Des actions concourant au lien social (263693 €) et à la prévention de la délinquance (222 864€),

sont particulièrement développées à Matoury et en voie de développement à Kourou



Emploi et développement économique : 298 187 € soit 14,06 % des crédits

Compte tenu des difficultés aiguës de l'accès à l'emploi dans les quartiers prioritaires et du fort taux de jeune non qualifié, dans notre département, le volet emploi dans les CUCS constitue une grande priorité, particulièrement dans la commune de Rémire-montjoly pour laquelle l'emploi reste un axe fort dans le développement de la commune.

Le **parrainage de jeunes** vient en renfort au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle favorisant l'accès et le maintien à l'emploi de jeunes en difficulté d'insertion professionnelle en lui permettant de bénéficier d'un parrain individuel, mettant à profit son expérience professionnelle et son réseau.

L'association ANCRAGE qui mène la même action INSERT'RECRUTE sur Cayenne et Rémire s'est engagée à intégrer dans le dispositif parrainage **10 jeunes sur Cayenne et 5 sur Rémire**. Le parrainage étant une priorité pour l'Acse, l'indicateur fixé pour la Guyane est au minimum de 25 jeunes parrainés.

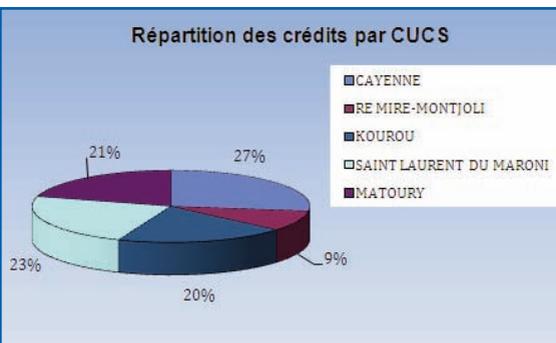
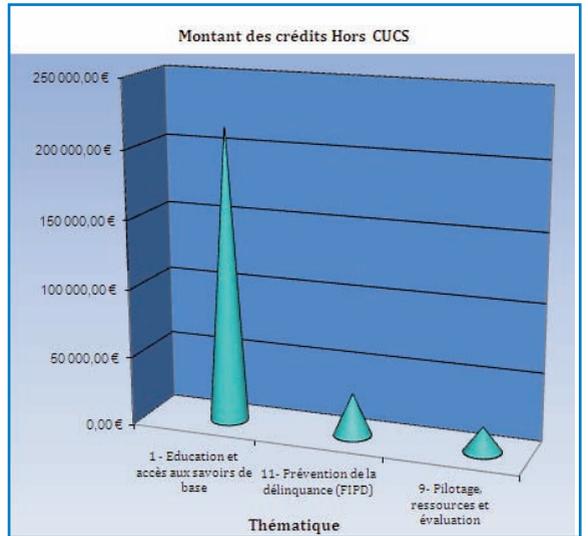
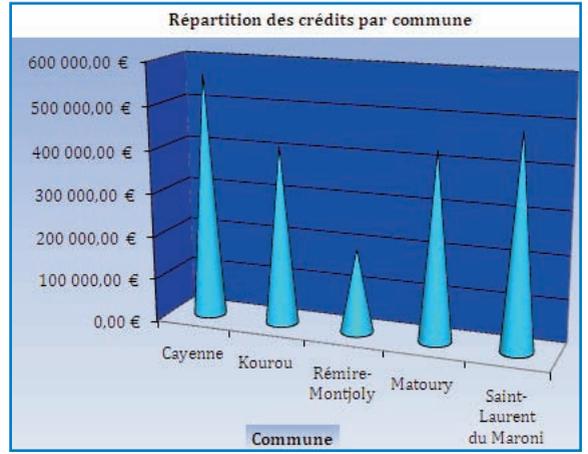
Santé : 222 870 € soit 10,22 % des crédits

3 ateliers Santé Ville (Matoury, Rémire, Cayenne). Le premier CLS (Contrat Local de Santé) des DOM s'est décliné sur la ville de Matoury en novembre 2012.

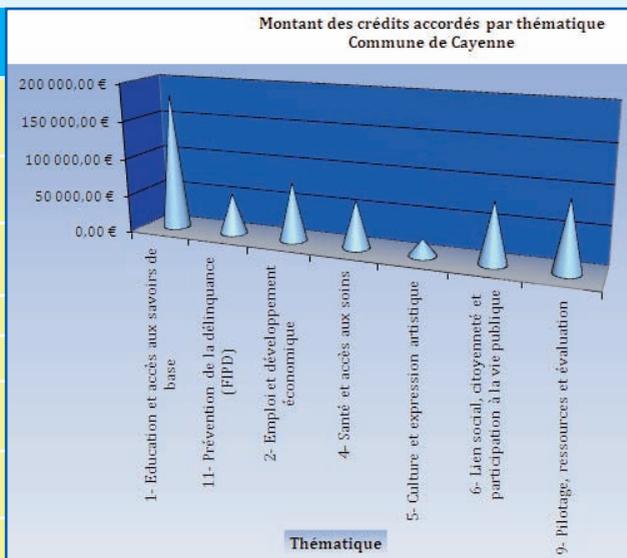
Ce travail engagé par l'ASV de Matoury a permis une meilleure prise en compte des besoins de santé des habitants en territoire politique de la ville et le renforcement de la collaboration des ARS. La commune de Rémire est très engagée sur ce volet.

Habitat, cadre de vie : 31 970 € soit 1,51% des crédits

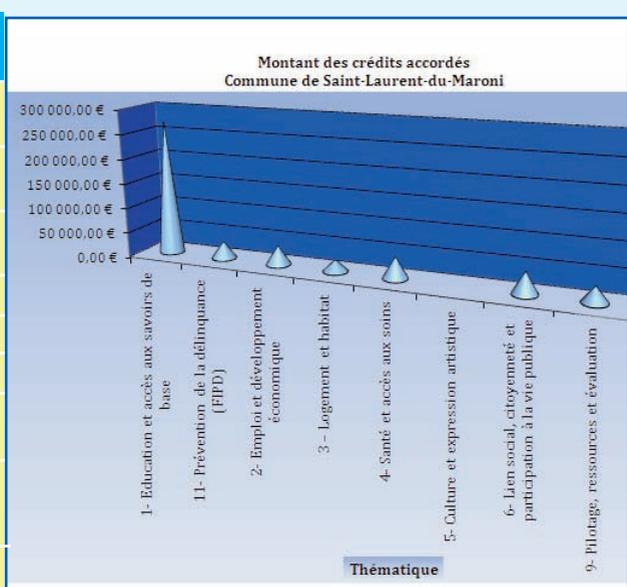
A noter, très peu d'activité sur cette thématique, en dehors des Gestions Urbaines de proximité et du fonds des participation des habitants de Saint-laurent du Maroni et Kourou.



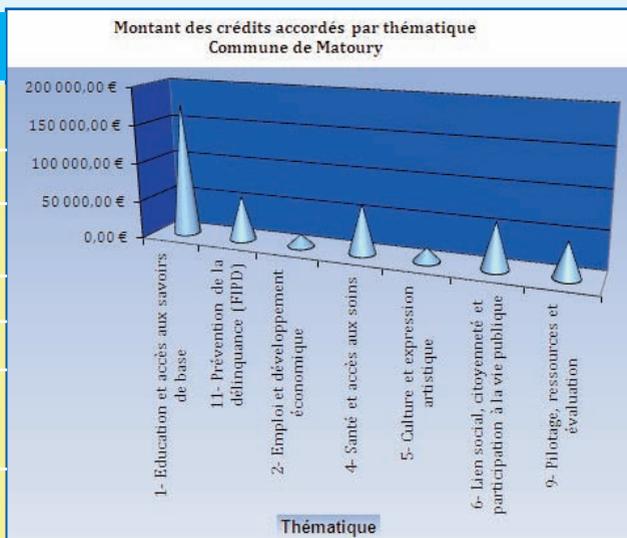
 CAYENNE	Montant total	563 763
	1- Education et accès aux savoirs de base	179 786
	11- Prévention de la délinquance (FIPD)	53 600
	2- Emploi et développement économique	77 000
	4- Santé et accès aux soins	62 000
	5- Culture et expression artistique	21 933
	6- Lien social, citoyenneté et participation à la vie publique	78 814
	8- Prévention de la délinquance (hors FIPD)	
	9- Pilotage, ressources et évaluation	90 630



 SAINT-LAURENT-DU-MARONI	Montant total	483 816
	1- Education et accès aux savoirs de base	270 996
	11- Prévention de la délinquance (FIPD)	34 000
	2- Emploi et développement économique	38 000
	3- Logement et habitat	22 970
	4- Santé et accès aux soins	43 000
	5- Culture et expression artistique	
	6- Lien social, citoyenneté et participation à la vie publique	43 500
	8- Prévention de la délinquance (hors FIPD) SAINT-LAURENT-DU-MARONI	
	9- Pilotage, ressources et évaluation	31 350



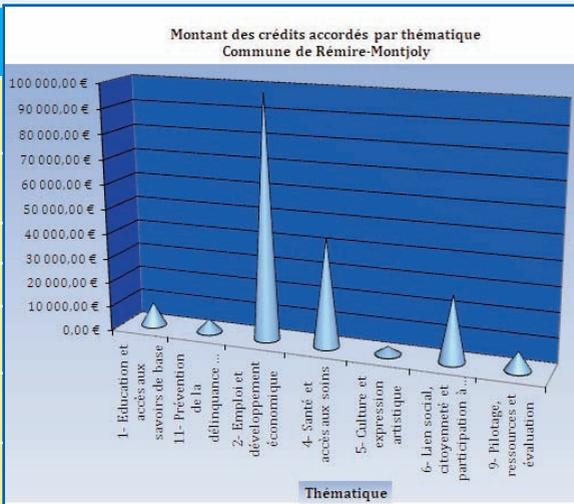
 MATOURY	Montant total	429 354
	1- Education et accès aux savoirs de base	172 010
	11- Prévention de la délinquance	57 364
	2- Emploi et développement économique	15 000
	4- Santé et accès aux soins	63 750
	5- Culture et expression artistique	17 000
	6- Lien social, citoyenneté et participation à la vie publique MATOURY	59 015
	9- Pilotage, ressources et évaluation	45 215





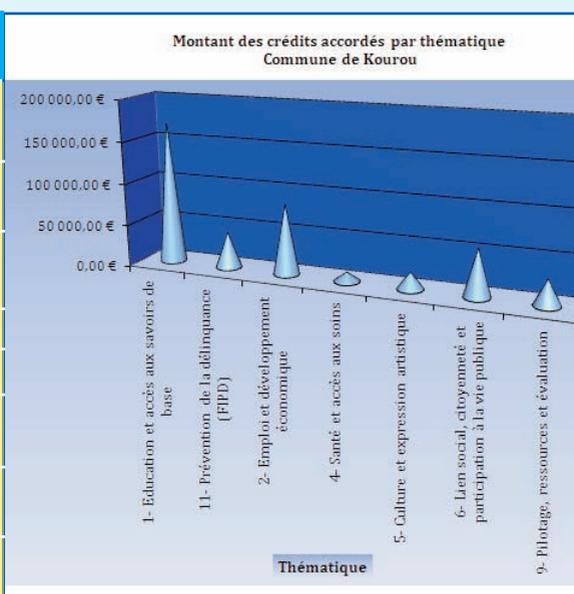
REMIRE-MONTJOLY

Montant total	191 976
1- Education et accès aux savoirs de base	9 136
2- Emploi et développement économique	97 726
4- Santé et accès aux soins	43 250
5- Culture et expression artistique	3 000
6- Lien social, citoyenneté et participation à la vie publique	26 364
8- Prévention de la délinquance (hors FIPD)	
9- Pilotage, ressources et évaluation	7 500



KOUROU

Montant total	412 061
1- Education et accès aux savoirs de base	168 630
11- Prévention de la délinquance (FIPD)	42 500
2- Emploi et développement économique	83 961
4- Santé et accès aux soins	10 870
5- Culture et expression artistique	20 000
6- Lien social, citoyenneté et participation à la vie publique	56 000
8- Prévention de la délinquance (hors FIPD)	
9- Pilotage, ressources et évaluation	30 100



LES POLES EN ACTION :

« LE SOCIAL »



10/12/2012
INSTALLATION DU COMITÉ
DÉPARTEMENTAL CONSULTATIF
DES PERSONNES HANDICAPÉES



24/09/2012
INAUGURATION DE LA PREMIÈRE
« RÉSIDENCE ACCUEIL »
DU DÉPARTEMENT.



09/05/2012
LANCEMENT DU PROGRAMME
RÉGIONAL 2012
D'INTÉGRATION DES
POPULATIONS IMMIGRÉES.



19/09/2012
INAUGURATION DE LA
PLATE FORME ALIMENTAIRE.

Le « mot » de Monsieur Francis HAPPE,
Chef du Pôle Social



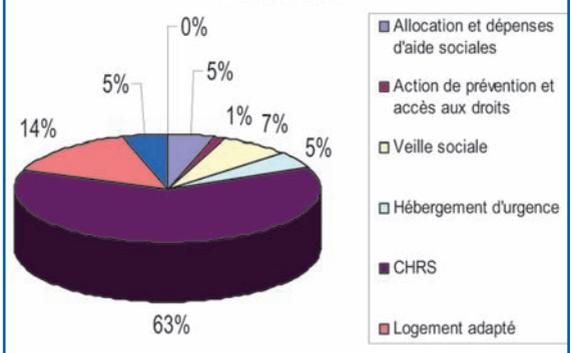
*2012, une année dense d'activités
très diversifiées (handicap,
soutien aux familles et aux personnes vulnérables,
intégration, hébergement, logement).
Beaucoup a été fait mais il en reste encore plus
à imaginer, concevoir et mettre en oeuvre
pour contribuer à améliorer la situation
de nos concitoyens en difficultés.*

Prévention de l'Exclusion
Insertion des personnes
Vulnérables

Allocation et dépenses d'aide sociales	139 748
Action de prévention et accès aux droits	25 100
Veille sociale	204 750
Hébergement d'urgence	137 712
CHRS	1 701 626
Logement adapté	394 199
Aide alimentaire	129 000
Conduite et animation des politiques de l'hébergement et de l'inclusion sociale	0

Présentation des programmes du Pôle Social

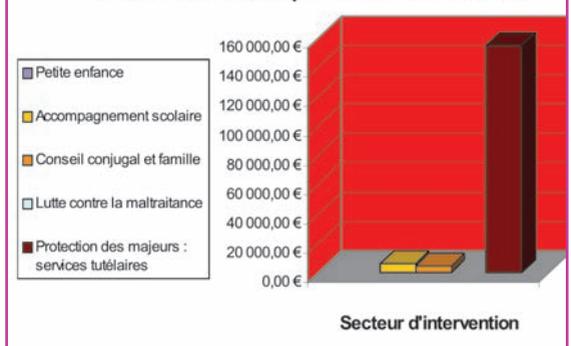
Répartition des crédits par domaine d'intervention - Année 2012



Programme 177	Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables	2 732 135
	Allocation et dépenses d'aide sociales	139 748
	Autres actions de prévention de l'exclusion	2 500
	Point accueil écoute jeunes (PAEJ)	22 600
	Action de prévention et accès aux droits	25 100
	Plate-forme veille sociale : 115	84 750
	Plate-forme veille sociale SAMU social équipes mobiles	65 000
	Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	55 000
	Veille sociale	204 750
	Hébergement d'urgence hors CHRS	80 712
	Nuits d'hôtel	7 000
	Hébergement de stabilisation hors CHRS	50 000
	Hébergement d'urgence	137 712
	CHRS - places d'hébergement	1 701 626
	CHRS - autres activités	
	CHRS	1 701 626
	Résidence sociale aide à gestion locative sociale	35 000
	Maisons-relais	193 680
	Intermédiation locative: mandat gestion	25 000
	Accompagnement vers et dans le logement	140 519
Logement adapté	394 199	
Aide alimentaire	129 000	
Conduite et animation des politiques de l'hébergement et de l'inclusion sociale	0	

Programme 106	Actions en faveur des familles vulnérables	217 638
		223 618
	Médiation familiale	6 000
	Soutien à la parentalité - (Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des (REAPP))	51 629
	Petite enfance	
	Conseil conjugal et famille	9 990
	Lutte contre la maltraitance	
	Protection des majeurs : services tutélaires	155 999
	Protection des majeurs : mandataires individuels	

Montant des crédits par secteur d'intervention



Programme 135	DALO (Droit Aux logements Opposables)	179 989,00 €
	Paiements des astreintes DALO	179 989 ,00 €

Programme 104	Intégration et accès à la nationalité	152 659 €
	Ouvrir l'école aux Parents	47 459 €
	Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI)	105 200 €

Programme 157	Handicap et dépendance	476 152,00 €
	Fonctionnement des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH 1)	458 271 €
	Fonds départementaux de compensation du handicap	8 838 €
	Lutte contre la maltraitance (centre téléphonique ALMA)	----

L'essentiel des opérateurs bénéficiant des financements de la DJSCS sont des associations même si le CCAS de Saint-Laurent est un partenaire essentiel dans l'ouest de département. S'agissant des associations, il convient d'établir une distinction entre les « petites » peu ou pas professionnalisées qui opèrent surtout dans les champs du BOP 106 (Actions en faveur des familles vulnérables) et 104 (Intégration et accès à la nationalité) et les grosses structures, souvent gestionnaires d'établissement au sens de la loi du 2 janvier 2002, et qui couvrent souvent soit de larges pans du territoire soit des actions sur plusieurs BOP .

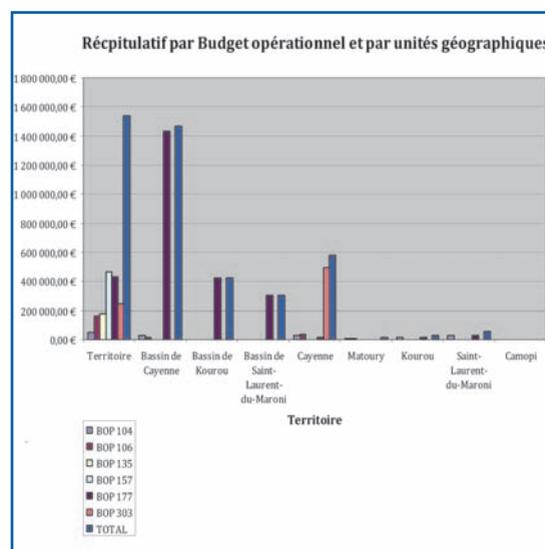
On constate également que la plus grande partie des actions soutenues revêt un caractère territorial puisqu'elles affectent l'ensemble du territoire de la Guyane ou l'un de ses trois principaux bassins de population.

Les actions circonscrites à une commune ou à un quartier d'une commune sont concentrées sur les BOP 104 (PRIPI) et 106 (Soutien aux familles vulnérables).

Le dernier constat porte sur l'absence, à l'exception de Camopi, d'actions dédiées aux petites communes ou aux communes de l'intérieur ce qui pose la question de l'équité territoriale.

Au total l'intervention financière de la DJSCS Guyane sur les missions de cohésion sociale s'est élevée à 4 413 714 € pour l'année 2012 - l'enveloppe ALT (gérée par la Caisse d'Allocations familiale).

L'essentiel de cette activité a porté sur le **domaine du Budget Opérationnel 177 qui représente à lui seul 60 % du montant total.**



INSPECTION, CONTROLE, EVALUATION



2012 a été une année de fonctionnement d'un service ayant atteint son pont d'équilibre dans les domaines de l'inspection, du contrôle et de l'évaluation.

Les axes retenus pour les contrôles 2012 sont ceux fixés par la COMEX cohésion sociale, la Directive National d'Orientation (DNO) 2012, les indications des dialogues de gestion et les priorités régionales définies par la Directrice.

En 2012, la mission Inspection, Contrôle et Evaluation représente stricto sensu 2.2 ETP

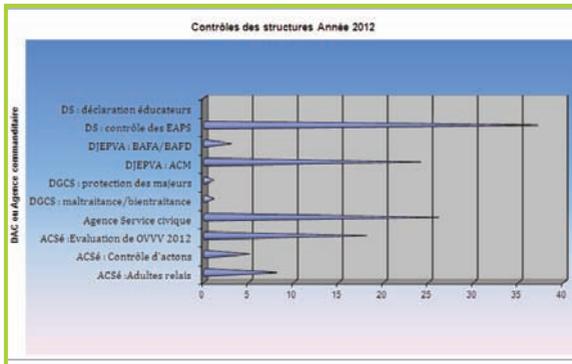
- ❖ 1.5 ETP Inspecteur : 0.70 pour l'IJS et 0.80 pour l'IASS
- ❖ 0.7 ETP PTP dont 0.5 pour le secteur Sport.

La mission permanente est composée de deux Inspecteurs.

Elle s'appuie également sur les Personnels Techniques et Pédagogiques de la DJSCS :

On notera que la Directrice de la DJSCS Guyane a souhaité une forte implication du service sur « le volet éducatif » de l'ACSé. A ce titre le dispositif PRE a donné lieu à une évaluation approfondie sur 5 des 7 sites. Les effets ont placé l'Inspection dans une dynamique non seulement de contrôle mais encore de conseil. Postérieurement aux contrôles, les coordinateurs PRE et leurs collaborateurs n'hésitent pas à échanger sur leurs pratiques d'évaluation pédagogique.

DAC ou Agence commanditaire	Nombre de contrôles prévus	Nombre de contrôles réalisés	Nombre de structures ou éducateurs (*)	Mesures ou remarques
ACSé : Adultes relais	10	8	58	Suppression de 31 postes
ACSé : Contrôle d'actions	7	5	PRE	CRPV en cours
ACSé : Evaluation de OVVV 2012	4 sites : Cayenne, Matoury, Rémire, Kourou	18	Sans objet	Production d'un rapport
Agence Service civique	5 structures	4 structures 26 postes	9 structures dont une en inter-médiation et 7 nationale	Priorité à la structure d'inter-médiation
DGCS : maltraitance/bienveillance	1	1	5	Production d'un apport d'audit sur CHRS ADAPEI
DGCS : protection des majeurs	1	1	1	Production d'un rapport d'audit sur CHRS ADAPEI
DJEPVA : ACM	20	24	89	2 injonctions
DJEPVA : BAFA/BAFD	2	3	3	3 organisateurs sur la région
DS : contrôle des EAPS	30	37	87	2 fermetures
DS : déclaration éducateurs			210 (*)	Dont 40 cartes périmées et 34 nouvelles déclarations



SPORT

37 contrôles EAPS effectués avec priorité aux clubs de tir et au balltrap.

Nombre d'éducateurs contrôlés en 2012 : 47

Éléments statistiques EAPS en GUYANE :

- ❖ 211 éducateurs déclarés en Guyane à la date du 31/12/2012
- ❖ 75 établissements déclarés au 31/12/2012, 37 établissements contrôlés, dont 12 non déclarés, Indicateurs d'efficacité des visites dans les établissements d'APS.
- ❖ 8 établissements nouveaux se sont déclarés en 2012.
- ❖ 7 établissements mis en demeure de se déclarer n'ont pas encore donné suite.
- ❖ 35 éducateurs ont effectué leur déclaration ou le renouvellement de leur carte professionnelle en 2012

ACSE

a) Contrôle des structures bénéficiant de subventions comprises entre 23 K€ et 150 K€

- Programme de Réussite Educative de :
 - Saint - Laurent du Maroni
 - Kourou
 - Cayenne
 - Saint Georges de l'Oyapock
 - Rémire-Montjoly
- Production d'un rapport pour chacun des sites.
- Un rapport d'ensemble sera proposé en 2013 en incluant Matoury et Maripasoula.
- Evaluation du dispositif OVV 2012 en Guyane

b) Contrôle des organismes bénéficiant du dispositif adultes-relais :

- ❖ 2 structures à Saint-Laurent du Maroni (Mairie et COSMA foot)
- ❖ 8 postes
Pour deux postes au Service des sports de la Mairie de Saint Laurent du Maroni, il est demandé une évolution des missions.

DGCS

- ❖ **Incapables majeurs :**
Contrôle lourd de l'Association Tutélaire de Guyane. Production d'un rapport avec injonctions.
- ❖ **Femmes en danger, Jeunes :** Traitement des signalements : 1 (3 jeunes mineures en fugue)
- ❖ **Personnes âgées :** 2 dossiers traités
Contrôle médico social : Mise en oeuvre du protocole « maltraitance » ARS/DRJSCS : 0
- ❖ **CHRS :** Contrôle lourd ADAPEI Guyane. Production d'un rapport avec injonctions.
- ❖ **Contrôle pédagogique des écoles. :** Avis technique sur la formation Aide Médico Psychologique.

DJEPVA

a) Contrôle des organismes ayant reçu l'agrément de service civique (qualité, conformité) :

associations, fédérations, collectivités territoriales...

Il a été réalisé 4 contrôles :

- ❖ Mairie de Kourou (17 postes audités)
- ❖ Association « Couleur choco » (1 poste)
- ❖ APROSEP - « intermédiation » -
- ❖ Association « Deuxième chance » à Cayenne (2 postes)
- ❖ Scouts - « agrément national » - (1 poste)

Il y a deux éléments encourageants :

- ❖ L'engagement fort de la commune de Kourou. Un travail individualisé avec les jeunes bénéficiaires a été organisé : définitions précises des missions, tutorat et accompagnement très individualisés par les services municipaux et ceux du DSU.
- ❖ La confirmation du bien fondé de l'intermédiation laquelle est mise en place par l'APROSEP. Elle répond à une attente des associations et permet de mettre en place des jeunes en Service Civique dans les petites associations et celles qui oeuvrent dans les communes enclavées. L'intermédiation est donc nécessaire et elle contribue au rétablissement de l'égalité et de l'accès aux droits.

b) Contrôle et évaluation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) :

13 inspections et 7 contrôles ont été enregistrés

c) Inspection des organismes de formation habilités BAFA BAFD

d) Inspection des deux organismes habilités en Guyane CEMEA et UFCV : RAS.

e) Inspection du stage BAFA organisé par un organisme extérieur, IFAC : RAS.

f) Inspection stagiaire BAFA : 4, RAS. L'effort au soutien de la rédaction des bilans est à poursuivre.

Perspectives d'efficience de la MICE pour 2013

- ❖ En interne.
La Mission doit s'attacher à optimiser une synergie entre les services instructeurs.
Cela devrait se traduire par des processus formels de types « conférences de consensus ».
- ❖ En externe.
La Mission, en particulier dans le domaine de la « Politique de la Ville » considère que les indicateurs et outils d'évaluation proposés par l'ACSé doivent être complétés par d'autres plus axés sur le qualitatif et prenant en compte une durée pertinente. Enfin, la Mission s'interroge sur sa pratique. La gouvernance à travers l'organisation des politiques partenariales publiques (confère Rapport conjoint IGA, IGF, IGAS de Décembre 2012) L'action territorialisée, qui malgré des efforts certains, ne permet pas aux décideurs publics à conjuguer l'ensemble des dispositifs opérationnels sur les zones dédiées.
En conséquence le projet ICE 2013 proposera une prise en compte de ces problématiques.

SERVICE DE L'OBSERVATION DE LA COHESION SOCIALE ET DE L'EGALITE DES DROITS (OCSED)

Dans le cadre de ses missions, la DJSCS est chargée de l'observation et de l'évaluation des politiques dans les champs de la Cohésion Sociale, de la jeunesse, de l'éducation populaire, des sports et de la vie associative (décret n°2009-1540 du 10 décembre 2009).

Le service de l'Observation de la cohésion sociale et de l'Égalité des droits assure une mission transversale. Elle constitue un relais pour la gestion et la valorisation régionale des enquêtes conduites par la DREES.

Elle apporte par ailleurs un appui technique et méthodologique aux pôles dans leur rôle de pilotage et d'orientation des politiques en conduisant des travaux statistiques et des analyses dans les domaines d'intervention.

Elle veille également à développer les capacités d'études et d'analyses partagées en région avec les partenaires au sein de la plate-forme de coordination de l'observation.

L'observation sociale est centrée sur la connaissance des populations et de leurs comportements, elle s'étend également à l'estimation de l'efficacité des dispositifs et des modes d'action.

L'observation sociale a pour objectifs :

- d'apporter de la connaissance dans le but d'éclairer les pouvoirs publics sur des problématiques locales ;
- d'être un outil de veille, de prévention et d'alerte dans la perspective de détecter ou d'anticiper des évolutions en effectuant un suivi ;
- d'être un outil d'aide à la décision pour la direction afin que celle-ci puisse élaborer des stratégies, définir des priorités et guider les actions.

Le « mot » de Mme Arielle JACQUES-HIMMER, Cheffe de l'Observation de la Cohésion Sociale et de l'Égalité des Droits



Les données produites par l'OCSED résultent d'un travail partenarial pour vous informer, analyser les tendances de la cohésion sociale au sein de notre région. L'objectif est de vous donner des repères pour agir dans votre action quotidienne, c'est le sens du service de l'Observation de la Cohésion Sociale et à l'Égalité qui deviendra à terme, je l'espère, un outil stratégique au service des professionnels, élus des territoires et des institutions de Guyane.

Le travail d'observation repose en partie sur le suivi d'indicateurs. Les réflexions des acteurs institutionnels ont permis l'élaboration des listes d'indicateurs.

Le Service de l'OCSED a travaillé sur deux enquêtes annuelles. L'une auprès des centres de formation de la santé délivrant des diplômes sous tutelle du Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports. L'autre enquête annuelle auprès des établissements qui dispensent les formations préparant aux diplômes du travail social.

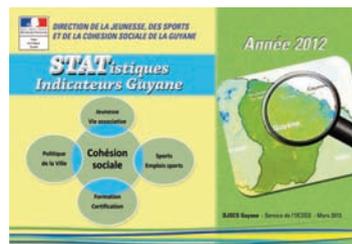
L'OCSED dispose pour cela des applications nationales tels que SANTECOLES et SOCIALECOLES.

L'objectif de ces enquêtes est de faire connaître d'une part les écoles de formation et surtout les formations dispensées sur la région Guyane.

Ces enquêtes annuelles contribuent à mettre à jour le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (Finess), répertoire national créé en 1979 dont l'objectif premier est de dresser et de tenir, de façon permanente, l'inventaire des équipements du domaine sanitaire et social.

La DJSCS a élaboré en 2012 le panorama des chiffres clés 2011 comprenant des indicateurs : sports, jeunesse et cohésion sociale ainsi que des indicateurs sociaux.

Ce travail collaboratif d'observation sociale mené en liaison avec l'ensemble des chefs de pôle permet d'avoir une vision systémique sur l'ensemble de l'activité couverte par les pôles.



La DJSCS a en charge la mission de pilotage des politiques publiques en faveur des droits des femmes depuis juillet 2011. Les actions suivantes ont été réalisées à compter du mois de juin 2012.

- ❖ Le Prix de la Vocation Scientifique et Chimique des filles (PVST) ;
- ❖ Un contrat de mixité dans les métiers du bâtiment
- ❖ Le soutien financier au Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF)
- ❖ Des actions de valorisation des femmes dans la vie associative et le sport
- ❖ Intervention dans les colloques sur l'Entrepreneuriat au féminin.
- ❖ Le 10 décembre 2012 : Contribution au respect des droits de l'homme par la diffusion d'un texte écrit par la Directrice de la DJSCS sur l'accès aux droits sociaux des jeunes.

Présentation du programme Des Droits des Femmes et à l'Égalité des Chances

L'égalité entre les femmes et les hommes est acquise en droit et de nombreux progrès législatifs et réglementaires sont constatés. Toutefois, la question de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes peine à se concrétiser dans les faits et reste au coeur des enjeux des politiques publiques, tant économiques que sociales.

Réduire les inégalités entre les femmes et les hommes est une préoccupation majeure de l'Etat qui poursuit une politique volontariste d'accès aux droits des femmes, de lutte contre les violences et d'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.

Très encadrée, cette politique publique placée sous l'autorité du Ministère des droits des femmes, bénéficie d'un mécanisme institutionnel spécifique consacrant son interministérialité.

Programme 137	Egalité entre les Femmes et les Hommes	67 485,00 €
	(PVST)	5 000 €
	COMEEP	3 487 €
	CIDFF (Information)	32 718 €
	Plan violence (Accueil de jour+lieux neutres)	8 800 €
	Autres actions	13 183 €

3 axes prioritaires :

- ❖ Egalité entre les hommes et les femmes dans la vie professionnelle et économique
- ❖ Egalité entre les hommes et les femmes dans la vie politique et sociale
- ❖ Promotion des droits, prévention et lutte contre les violences sexistes

Thématiques retenues :

- espace mère - enfant
- aide aux victimes d'infractions pénales
- soutien aux populations en difficultés
- abolition esclavage
- valorisation des arts traditionnels
- sensibilisation interculturelle
- sensibilisation au problème de violences aux femmes
- action d'information 2012

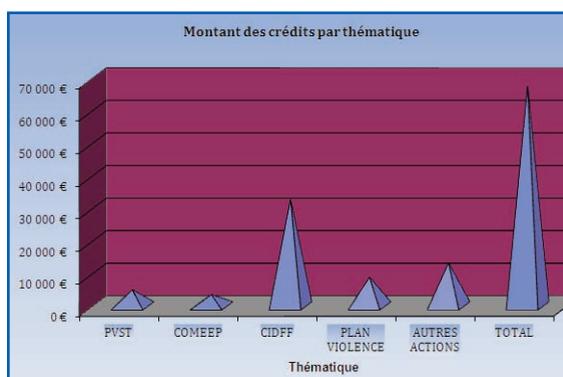
1 - Prix de la Vocation Scientifique et Technique (PVST)

En 2012, 5 jeunes élèves de terminale ont reçu une dotation de 1 000 €.

Les domaines investis sont : enseignant chercheur, ingénieur génie civil, urbanisme, ingénieur généraliste, recherche et développement, ingénieur mécanique, ingénieur spatial.

2 - Contrat de Mixité

Au titre de 2012 - Initiative d'un Chef d'entreprise (Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment) s'est engagé à réaliser des travaux d'aménagement de ses locaux (notamment l'installation de sanitaires destinés aux femmes) pour un montant de 6 080 € dont 50 % financé par le contrat de mixité.



Autres

20 juin 2012 : Création du Conseil des Droits des femmes de Guyane ;

20 novembre 2012 - Dénomination de la salle de réunion de la DJSCS au nom d'une femme ayant consacré toute sa vie à la vie associative et à l'éducation populaire « Emilie GRATIEN » ;

15 Décembre 2012 – Colloque dans le cadre de la journée mondiale des droits de l'Homme et partenariat avec la section Cayenne de la ligue des Droits de l'Homme.

- Conférence « Regards sur l'égalité dans la fonction publique en Guyane : « la parité, quelle gouvernance ? ».



Les thèmes prioritaires :

- ❖ L'accompagnement des entreprises dans leurs politiques, leurs démarches d'égalité professionnelle et salariale ;
- ❖ Le soutien à la négociation collective sur le thème de l'égalité professionnelle ;
- ❖ L'appui à une meilleure articulation des temps de vie ;
- ❖ La promotion des droits, la prévention et la lutte contre les violences sexistes ;
- ❖ Accompagner les victimes contre les violences intrafamiliales, contre toutes les formes de violences (verbales, physiques, psychologiques ou morales) à l'encontre des femmes et la prostitution des mineurs ;
- ❖ La politique publique d'égalité entre les femmes et les hommes est une politique essentielle à la cohésion sociale ;
- ❖ L'entrepreneuriat au féminin.

Cela passe donc par la nécessité de se comprendre, se faire comprendre, faire adhérer

Si l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dépend pour une large part des changements de mentalité de la part des individus eux-mêmes et d'une volonté publique de l'Etat dans l'application et le suivi des lois, il semble que l'objectif d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes demande la conjugaison simultanée de plusieurs facteurs facilitateurs ainsi que des engagements efficaces capables de développer une dynamique définitive.

L'égalité professionnelle se décrète, s'organise et

s'enseigne par l'intermédiaire d'une démarche pédagogique de l'égalité entre les femmes et les hommes qui suppose :

- ❖ La création de réseaux en associant des partenaires ;
- ❖ Elaboration de supports pédagogiques ;
- ❖ Médiatisation et capitalisation des productions ;
- ❖ Diagnostic ;
- ❖ Définir des objectifs ;
- ❖ Développement de compétences.

Des formations

Les stéréotypes, les jugements de valeur, les à-priori ou les idées reçues constituent des freins et des blocages tels que les lois ou les bonnes volontés ne suffisent pas toujours.

Il y a donc lieu d'informer et de sensibiliser les personnes sur cette question afin de pouvoir mettre en oeuvre une pratique de l'égalité professionnelle au sein des entreprises, association, services de l'Etat.

Une pédagogie de l'égalité qui s'enseigne : comprendre et intégrer le changement.

- ❖ L'influence du genre en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- ❖ Prévention des discriminations : déceler les risques par une prévention efficace et une formalisation des pratiques ;
- ❖ Encadrement au féminin : dépasser freins ou blocages.

Pour sa part, la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, en charge de la délégation régionale des droits des femmes considère indispensable de promouvoir l'entrepreneuriat au féminin selon trois axes :

- Le soutien à l'engagement des femmes dans la création ou reprise d'entreprise car cela constitue un enjeu pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en favorisant le développement de la carrière des femmes ;
- L'évaluation de la performance économique du travail des femmes dans le dynamisme social et économique de la Guyane et l'attractivité du territoire ;
- La sensibilisation à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale.

Ces objectifs seront développés et soutenus par la DJSCS dans le cadre de ses responsabilités et champs de compétence.

L'OBSERVATION DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE L'ÉGALITÉ DES DROITS

JEUNESSE

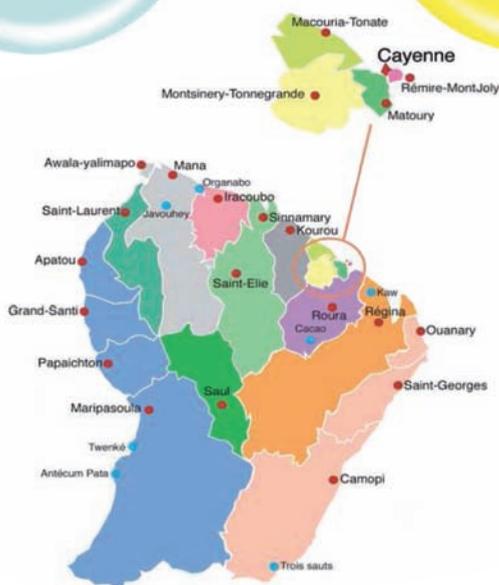
FORMATION

SPORTS

**L'Observation
de la
Cohésion Sociale
et de l'Égalité
des Droits**

EQUITÉ
TERRITORIALE
ET ÉGALITÉ
DES CHANCES

SOCIAL



DES FAITS MARQUANTS : ACTIONS PHARES



26/01/2012
FEMMES ET SPORTS
EN GUYANE
AVEC LE CROSGUY



2012/2013
CONVENTION CREPS
ANTILLES-GUYANE
ET DJSCS DE LA GUYANE



24/03/2012
LANCEMENT CAMPAGNE
2012 DU RÉSEAU D'ECOUTE,
D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT
À LA PARENTALITÉ

2012
ACTIONS
PHARES



05/11/2012
L'ENTREPRENARIAT
AU FÉMININ



25 et 26/06/2012
CÉRÉMONIE DE REMISE
DES DIPLÔMES BPJEPS
ET BAFA



25/10/2012
ACCORD CADRE
ENTRE PÔLE EMPLOI
ET DJSCS



06/08/2012
LE PANORAMA STATISTIQUE
DES DONNÉES SOCIALES 2011
DE LA DJSCS GUYANE
FAIT SON APPARITION

LES SIGLES

A

AHI Accueil Hébergement Insertion
ALMA Allô Maltraitance des Personnes Agées
APS Activités Physiques et/ou Sportives
ARS Agence Régionale de Santé
AVDL Accompagnement Vers et Dans le Logement

B

BAFA Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
BEES Brevet d'État d'Éducateur Sportif
BOP Budget Opérationnel de Programme
BPJEPS Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

C

CAF Caisse d'Allocations Familiales
CAFDES Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social
CAFERUIS Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
CAR Comité des Affaires Régionales
CAS Conseiller d'Animation Sportive
CDOS Comité Départemental Olympique et Sportif
CDVA Conseil du Développement de la Vie Associative
CEPJ Conseiller d'Éducation Populaire et de Jeunesse
CFAI Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie
CFCP Centre de Formation de Clubs Professionnels
CHRS Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CMUC Couverture Maladie Universelle Complémentaire
CNAM Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CNDS Centre National du Développement du Sport
CNSHN Commission Nationale du Sport de Haut Niveau
CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPER Contrat de Projet État Région
CRAE Commission Régionale d'Autorisation d'Exercice
CREPS Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive
CRIJ Centre Régional Information Jeunesse
CROS Comité Régional Olympique et Sportif
CSP Centre de Services et de Paiement
CTS Conseiller Technique Sportif
CUCS Contrat Urbain de Cohésion Sociale

D

DE Diplôme d'État
DEAF Diplôme d'État d'Assistant Familial
DEAMP Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique
DEAP Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture
DEAS Diplôme d'État d'Aide-Soignant
DEASS Diplôme d'État d'Assistant de Service Social
DEAVS Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale
DECESF Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale
DEEJE Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants
DEES Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé
DEETS Diplôme d'État d'Éducateur Technique Spécialisé
DEIS Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale
DEJEPS Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
DEME Diplôme d'État de Moniteur Éducateur
DEMF Diplôme d'État de Médiateur Familial
DETISF Diplôme d'État de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

DNO Directive Nationale d'Orientation
DEAL Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DRFIP Direction Régionale des Finances Publiques
DJSCS Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

E

E2C Ecole de la Deuxième Chance
EPMM Entraînement Physique dans le Monde moderne
ETP Equivalent Temps Plein

F

FDVA Fond de Développement de la Vie Associative
FSE Fond Social Européen

H

HLM Habitation à Loyer Modéré

L

L'Acisé L'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances
LEMA Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
LOLF Loi Organique relative aux Lois de Finances

M

MAJ Mesure d'Accompagnement Judiciaire
MDPH Maisons Départementales des Personnes Handicapées
MICE Mission d'Inspection, Contrôle et Évaluation
MSA Mutualité Sociale Agricole

P

PASE Projet d'Action Stratégique de l'État
PDAHI Plan Départemental Accueil Hébergement Insertion
PDALPD Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PEJA Programme Européen « Jeunesse En Action »
PES Parcours de l'Excellence Sportive
PRICE Programme Régional d'Inspection, Contrôle et Évaluation
PSE Plan Sport Emploi d'Animateur

R

RBOP Responsables de BOP
RÉATE Réforme de l'Administration Territoriale
RES Recensement des Équipements Sportifs
RH Ressources Humaines
RPROG Responsable de Programme
RUO Responsable d'Unité Opérationnelle

S

SGAR Secrétaire Général aux Affaires Régionales
SHN Sportif de Haut Niveau
SIAO Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation

T

TASS Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale
TCl Tribunal du Contentieux de l'Incapacité

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA DJSCS GUYANE 2012

Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de la Guyane

Service de l'Observation de la Cohésion Sociale
et de l'Égalité des Droits
19, rue Schoelcher
BP 5001

97305/CAYENNE CEDEX

Téléphone : 05 94 25 53 00

Télécopie : 05 94 25 53 29

Version disponible sur le site internet :

<http://www.guyane.drjscs.gouv.fr>

Contact : Emmanuel LUCENAY,

Chargé de Productions

Arielle JACQUES-HIMMER,

Cheffe de l'Observation de la Cohésion Sociale
et de l'Égalité des Droits



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE